



Édito



Ne pas jeter ou conserver ?

A priori, ces deux termes semblent signifier la même chose : garder. Mais pourquoi garde-t-on tous nos documents de travail ?

Par peur d'éliminer de l'information qui pourrait par la suite servir à d'autres collègues; parce qu'un jour, peut être, ces documents seront utiles, parce que nous avons de la place pour les accumuler; parce qu'ils représentent un travail qui nous est cher et dont on a du mal à se séparer; parce que le dossier n'est pas nettoyé de ses pièces inutiles (souvent par manque de temps) et qu'il vaut mieux tout garder plutôt que d'éliminer un «package» qui sera un jour peut être recherché; parce que

Il y a de multiples raisons pour garder des « tonnes » de documents. Bref, mettre un dossier dans la poubelle n'est pas un geste familier et nous gardons plutôt par habitude que pour une finalité pérenne. Nous ne jetons pas, mais ne conservons pas non plus, car dans ce dernier cas, il s'agit de préserver ce qui a été fait, de préserver une activité, une action dans le cadre de la mémoire, afin de transmettre à tous ceux qui s'intéressent à ce sujet, aux plus jeunes...

Noyé dans une technologie de très haut niveau, le jeune technicien météo qui débute sa carrière est loin de penser qu'auparavant, pour connaître la température de l'air, il fallait se déplacer jusqu'à l'abri à des heures fixes quelles que soient les conditions météorologiques.

Ce qui doit être préservé, c'est ce qui représente l'activité : comment est-elle née, comment a-t-elle été exploitée ou pourquoi n'y a-t-il pas eu de suite, qu'est-elle devenue, comment s'est-elle arrêtée, quel était le contexte de l'époque, comment a-t-elle évolué ? Ce sont ces informations qui méritent d'être conservées pour expliquer à ceux qui ne l'ont pas connu comment fonctionnait Météo-France par exemple. Ceux qui n'ont connu que le tout informatique, peuvent-ils s'imaginer que l'excellente prévision du 6 juin 1944 fut faite sans ordinateur !?

Avec la mise en place d'un Comité mémoire, l'AAM, par le recueil des témoignages, du vécu, des souvenirs contribue fortement à conserver la mémoire de l'activité météorologique en France et dans les départements et territoires d'Outre mer ; mais elle a ses limites et ne peut tout faire. Cette activité, largement plus développée dans certains pays étrangers, mérite d'autant plus d'être instaurée en France du fait de l'excellence française en matière de météorologie.

Le domaine associatif s'y est engagé, Météo-France va-t-il en faire de même?

MICHEL BEAUREPAIRE